

> LYON 7^e

L'Adc7 et la Caisse d'épargne renouvellent leur partenariat



/ Photo AV

L'Association pour le développement du commerce à Lyon 7^e (Adc7) et la Caisse d'épargne Rhône-Alpes ont paraphé hier, pour la troisième année consécutive, une convention de partenariat. « Cet accord concrétise une volonté commune de soutenir et d'encourager les initiatives commerciales sur le 7^e arrondissement. Le développement des projets portés par l'association, tant en termes de développement durable que de communication, est également à l'honneur », confie Georges Sorel, président de

l'Adc7. A travers ce partenariat, les parties entendent par ailleurs « offrir un véritable appui aux porteurs de projets et aux indépendants tout en facilitant la création de liens directs et privilégiés entre les différents acteurs, l'association et l'établissement bancaire qui compte actuellement 4 agences sur le territoire du 7^e arrondissement ». La convention, signée pour une durée initiale d'un an, s'accompagne d'un chèque de 2 000 euros, transmis par la Caisse d'épargne.